

Office de consultation publique de Montréal  
1550 rue Metcalfe, bureau 1414  
Montréal (Québec) H3A 1X6 -

### **Projet de construction d'une école primaire à l'Île des Soeurs**

J'habite l'Île-des-Sœurs depuis 7 ans mais j'ai également habité l'île il y a 25 ans. J'ai pu constater le développement des services de l'arrondissement depuis plusieurs années. J'ai suivi de près le dossier de la seconde école primaire. Je suis un gestionnaire en comptabilité et en finance. Je suis membre de l'ordre des CPA et je détiens une maîtrise en finance. J'ai plusieurs observations à vous formuler.

Le besoin d'une seconde école primaire a été identifié depuis plusieurs années par la commission scolaire, le comité local de parents, plusieurs citoyens et organismes locaux. Le service des permis de l'arrondissement a également émis plusieurs permis d'agrandissements pour la première école. L'arrondissement, ses employés à l'urbanisme et ses politiciens n'ont pas prévu d'emplacement pour une seconde école. Quel manque de planification ! Le besoin est connu depuis des années et l'arrondissement tente de le justifier maintenant par l'urgence. Je ne peux me résigner à accepter un tel argument.

L'Île-des-Sœurs a également besoin d'une école secondaire. L'arrondissement n'a également pas prévu d'emplacement pour une école secondaire. Je ne peux accepter un projet d'école primaire dans un parc qui fera un précédent pour l'école secondaire.

Les citoyens ont le droit aux services récréatifs. Une école dans un parc enlève des services récréatifs.

Les parents ont un grand intérêt à la construction d'une école, peu importe l'emplacement, les conditions de sécurité, les conditions de stationnement et les conséquences à long terme. Je trouve très louable les citoyens qui osent manifester leur opinion. La réduction des services récréatifs ne doit pas être négligée. Un parc doit être défendu.

En raison de l'importante valeur foncière de l'île, les citoyens de l'Île des Soeurs paient beaucoup de taxes et ont droit à tous les services, sans exception. L'achat d'un terrain additionnel par l'arrondissement est financièrement sain et représente un bon investissement à long terme.

Plusieurs rapports et informations indiquent déjà que la seconde école primaire ne suffira pas aux besoins. Il faut prévoir une école qui sera conçue pour être agrandie dès

sa construction. Globalement le projet coûtera moins cher et surtout l'école ne risquera pas de se retrouver sur des niveaux multiples et des corridors qui ne font pas de sens. Le projet ne répond pas à ces critères. La première école primaire a été agrandie plusieurs fois. Je ne suis pas naïf, malgré toutes les paroles et promesses de non agrandissement, quand il y aura la demande, l'école sera agrandie dans le reste du parc. Il faut voir le projet incluant les éventuels agrandissements.

Le projet divise la population. C'est un signe qu'un projet n'est pas valable.

Je suis inquiet pour la sécurité des enfants et la fluidité de la circulation. Le projet est à proximité des deux voies principales de circulation. C'est un autre signe que le projet n'est pas valable. Il ne faut pas attendre des accidents.

Je suis déçu de nos politiciens. Je constate leur arrogance, impolitesse, manque de professionnalisme, manque de vision, manque de planification, improvisation et le favoritisme envers les nouveaux développements immobiliers. En analysant leurs décisions, orientations et gestes, j'en conclus qu'ils sont, au mieux, incompetents et, au pire, je vois des indices de corruption. Le manque de planification de services municipaux m'apparaît clairement une stratégie pour ne pas déranger les plans de développement immobiliers. Je ne peux accepter un projet d'école qui contourne un manque de planification et qui pourrait cautionner de la corruption.

L'OCPM doit rejeter le projet. Les politiciens doivent trouver une autre solution pour rendre les services éducatifs sans affecter un parc.

Merci de votre attention.